

Paragraphe 11 proposé : Évaluation de la pertinence et de la fiabilité

L'évaluation par l'auditeur de la pertinence et de la fiabilité des informations destinées à être utilisées comme éléments probants est influencée par :

OBJECTIF VISÉ

Paragraphe 11 et A27
proposés

PERTINENCE

Les informations ont-elles
un lien logique avec
l'objectif de la procédure
d'audit et l'assertion visée?

SOURCE

Alinéa 11 a) et paragraphes A29 à
A33 proposés

INTERNE + EXTERNE + COMBINÉE

La source des informations
influe sur le jugement porté
quant à la pertinence et aux
caractéristiques de fiabilité qui
sont importantes.

CARACTÉRISTIQUES RELATIVES À LA FIABILITÉ QUI SONT IMPORTANTES

Alinéa 11 b) et paragraphes A4, A28 et A42 à
A54 proposés

Prendre en considération les caractéristiques de
fiabilité qui sont *importantes dans les circonstances*
pour atteindre le ou les objectifs visés par les
procédures d'audit.

- PRÉCISION
- EXHAUSTIVITÉ
- AUTHENTICITÉ
- ABSENCE DE PARTI PRIS
- CRÉDIBILITÉ

JUGEMENT PROFESSIONNEL

Prendre en considération une ou plusieurs des
caractéristiques de fiabilité *qui sont importantes*;
il n'est pas nécessaire d'évaluer les cinq.
Paragraphe A4, A28 et A42 à A54 proposés